État des lieux:

– L'objectif de temps d'intervention moyen est de 15 minutes pour les services de secours.[1]
– En 2022, la Région wallonne a investi 26.640.000€ dans des feux intelligents donnant la priorité aux transports en communs et usagers actifs (piétons, cyclistes, etc.).[2]
– La Belgique s'est engagée à réduire sa production de C02 de 47% entre 2021 et 2030.
– Le secteur routier est le secteur qui émet le plus de Co2 à hauteur de 21.5% du Co2 belge.[3]
– Bruxelles a reçu un Agoria Smart City Award dû à ces feux intelligents permettant de modifier la vitesse des cycles des feux rouges en fonction du trafic.[4]
– Entre 2022 et 2023 il y a eu 83 221 voitures particulières en plus en Belgique.
– Il y a de plus en plus de voitures autonomes.
– Le nombre de voitures en Belgique continue d'augmenter.[5]

Motivation de la proposition:

– Les Jeunes MR sont pour la mise en place de nœuds intermodaux performants, la performance du réseau routier est une nécessité pour cela.[6]
– Les Jeunes-MR préconisent une approche « Smart Mobility ».[7]
– En 2022, la moyenne de temps perdu dans les embouteillages annuellement à Bruxelles, Anvers et Liège est respectivement de 91 heures (3.8 jours), 54 (2.3 jours) heures et 39 heures (1.6 jour).[8]
– En 2022, les embouteillages sont responsables du rejet moyen par personne de 189 kg de C02 par an.
– En 2020, l'objectif de vitesse d'intervention moyen des services de secours a été largement dépassé, 95% des interventions devraient être commencées en moins de 15 minutes, la moyenne est à 33 minutes.[9]

Proposition concrète:

A. Préparation et industrialisation des modules routiers (feux, caméras, détecteurs, contrôleurs) au niveau national pour mutualiser les frais et assurer la compatibilité entre régions et communes.

B. Mise en place d'un centre de contrôle du réseau qui s'occupe de la maintenance et l'exécution des demandes des régions et communes. Ce centre devra répondre aux standards de sécurité informatique ISO27001 et NIS2.

C. Mise en place d'un système intelligent qui supportera le centre de contrôle dans la préparation des modifications du réseau (anticipation) et qui adaptera automatiquement le réseau en fonction des informations reçues par les détecteurs (adaptation).

D. Installation des modules routiers dans l'ordre d'importance des axes routiers basé sur leurs utilisations et tendances à être perturbés.

E. Validation et certification pour utiliser les détecteurs pour verbaliser les infractions (exemple : blocage des carrefours, non-respect des panneaux).

F. Les compétences pour adapter le réseau routier resteront au niveau des régions et des communes.

---

[1] VIAS

[2]

https://www.wallonie.be/fr/actualites/installation-prochaine-de-600-feux-tricolores-intelligents

[3] Climat.be

[4])
https://www.agoria.be/fr/themes/infrastructure/smart-cities/bruxelles-une-circulation-plus-fluide-grace-aux-feux-rouges-intelligents

[5]
https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/parc-de-vehicules#:~:text=Le%201er%20ao%C3%BBt%202023%2C%20la,l'office%20belge%20de%20statistique

[6]
https://membres-jeunesmr.be/les-jeunes-mr-mettent-laccent-sur-la-creation-de-noeuds-intermodaux-performants/

[7]
https://membres-jeunesmr.be/les-jeunes-mr-preconisent-une-approche-smart-mobility-pour-mieux-se-deplacer/

[8] https://www.tomtom.com/traffic-index/ranking/?country=BE

[9] VIAS